

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/11/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	13

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous préfecture de Cognac  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 13 Novembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 07/11/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/11/2024.

**Présents** : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLENGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VARACHAUD Annie, MM : LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : BELLAVOINE Paul à Mme BONNORON Christine, LACROIX Hervé à M. GÉRON Marcel

Excusé(s) : Mme VAN LANDEGHEM Florence

Absent(s) : M. MOUGIN Brice

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

### 2024-11-05 – Numérotation Maison des associations communales - Complément de la délibération n°2024-10-05.

Le Conseil Municipal décide que le bâtiment communal situé de Jette-Feu et cadastré C 468, nommé par délibération "Maison des Associations", soit adressé comme suit :

N°4, chemin de Jette-Feu - 16130 Salles d'Angles.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie le 14/11/2024

Le Maire  
Marcel GÉRON

